

## Traite PESSAHIM

### Proposition de plan – Dixième chapitre – Daf 101 a et b

#### 101 a

##### Guemara

*Rav : Les personnes qui "font" le Kidouch (écoutent le Chali'ach Tzibur et ont l'intention d'être Yotzei) à la synagogue sont Yotzei du Kidouch [même s'ils n'ont pas goûté le vin], mais ils ne sont pas Yotzei de [la Berachah sur] le vin (même s'ils ont bu du vin, une fois qu'ils quittent la synagogue pour rentrer chez eux, ils perdent le Berachah, et doivent bénir Borei Peri ha'Gafen sur le vin qu'ils vont boire chez eux) ;*

- *Shmuel : ILs ne sont même pas des Yotzei du Kidush.*
  - *Selon Rav, pourquoi font-ils le Kidush chez eux ?*
    - *C'est pour rendre quittes leurs familles [qui n'étaient pas dans la synagogue].*
  - *Selon Shmuel, pourquoi fait-on le Kidouch dans une synagogue ?*
    - *C'est pour rendre quittes les visiteurs qui mangent, boivent et dorment dans la synagogue.*
      - *C'est comme Shmuel l'a enseigné ailleurs, que le Kidouch doit être à l'endroit où l'on mange (donc, seuls les visiteurs qui mangent dans la synagogue sont Yotzei).*
        - *Il refuse que le Kidouch soit dans une maison et le repas dans une autre - mais dans une maison, ils n'ont pas besoin d'être au même endroit.*
          - *Rav Anan bar Tachlifa conteste : Souvent, je voyais Shmuel descendre de l'étage au rez-de-chaussée [et faire à nouveau le Kidouch].*
          - *Rav Huna soutient également que le Kidush doit se trouver à l'endroit où l'on mange :*
            - *Une fois, Rav Huna a fait le Kidouch et sa lampe est tombée et s'est éteinte [avant qu'il ne mange] - il a apporté ses Kelim à la maison où ils célébraient le mariage de son fils, où il y avait de la lumière ; il a fait le Kidouch et y a mangé un peu.*
              - *Cela montre qu'il exige que le Kidouch soit là où l'on mange.*

Proposition de plan, d'ossature du daf.

Sources :

Guemara, Metivta, Artsroll, R. Steinsaltz (ed. Koren, ed. Ramsay/BibliEurope/Bibliophane/FSJU)

Ressources du site [www.dafhayomi.fr](http://www.dafhayomi.fr) (R. D. Maman, R. E. Abib, daf, résumé),

[www.dafyomi.co.il](http://www.dafyomi.co.il), notamment « Point by point »

[www.torah-box.fr](http://www.torah-box.fr) cours de R. S. Bloch, R. N. Gardner, R. M. Fenech, R. E. Mimran, R. I. Assayag... [www.ahavatorah.fr](http://www.ahavatorah.fr) (R.

Rozenberg), Rav. Szmerla,

Me'hila par avance pour les erreurs éventuelles que j'ai pu commettre. Vous pouvez me les signaler à [jerome.touboul@gmail.com](mailto:jerome.touboul@gmail.com)

- *Rabah soutient également que le Kidouch doit se trouver à l'endroit où l'on mange :*
  - *Abaye : Dans la maison de Rabah, quand il était Mékadèsh, il nous disait de goûter un peu, de peur que la lampe ne s'éteigne là où nous étions logés [et que nous ne puissions pas manger là-bas], et que nous ne soyons pas Yotzéï avec son Kidouch [sans manger], car le Kidouch doit être fait à l'endroit où l'on mange.*
    - *Abaye a enseigné que partout où Rav et Shmuel se disputent, Rabah a toujours suivi Rav, sauf pour trois Halachot où il a suivi Shmuel :*
      1. *On peut enlever des Tzitzit d'un vêtement pour les attacher à un autre vêtement,*
      2. *On peut allumer une Ner Chanukah d'une autre Ner Chanukah,*
      3. *et la Halakha suit R. Shimon concernant le traînage :*

*Beraita - R. Shimon : On peut traîner un lit, une chaise ou un banc [sur un sol en terre battue], tant qu'on n'a pas l'intention de faire un sillon.*
  - *Rabah a suivi les directives du Rav [à trois exceptions près], mais il y a de nombreuses indulgences de Rav qu'il n'a pas suivies.*

*R. Yochanan : Les gens qui font le Kidush dans la synagogue sont Yotzeï [du Kidush et] même [la bénédiction sur] le vin.*

- *C'est comme s'il avait enseigné ailleurs :*

Proposition de plan, d'ossature du daf.

Sources :

Guemara, Metivta, Artscroll, R. Steinsaltz (ed. Koren, ed. Ramsay/BibliEurope/Bibliophane/FSJU)

Ressources du site [www.dafhayomi.fr](http://www.dafhayomi.fr) (R. D. Maman, R. E. Abib, daf, résumé),

[www.dafyomi.co.il](http://www.dafyomi.co.il), notamment « Point by point »

[www.torah-box.fr](http://www.torah-box.fr) cours de R. S. Bloch, R. N. Gardner, R. M. Fenech, R. E. Mimran, R. I. Assayag... [www.ahavatorah.fr](http://www.ahavatorah.fr) (R.

Rozenberg), Rav. Szmerla,

Me'hila par avance pour les erreurs éventuelles que j'ai pu commettre. Vous pouvez me les signaler à [jerome.touboul@gmail.com](mailto:jerome.touboul@gmail.com)

- *R. Yochanan : La même loi s'applique à un changement de vin ou de lieu - on n'a pas besoin de faire une nouvelle bénédiction.*

101 b

- *Beraïta : Un changement de lieu nécessite une nouvelle bénédiction ; un changement de vin n'en nécessite pas.*
  - *R. Yochanan est réfuté.*

*Rav Chisda citant Rav Huna : Un changement de lieu d'une maison à l'autre impose une nouvelle bénédiction - mais pas au sein d'une même maison.*

- *Rav Idi bar Avin : Une Beraïta a été enseigné dans la maison de [ou par] Rav Hinak comme ceci !*
  - *Rav Huna enseigne-t-il [en son nom propre] le même Chidush qu'une Beraïta ?*
    - *[Oui -] il n'avait pas entendu la Beraïta.*
      - *Rav Chisda :*
        - *Un changement de lieu n'impose une nouvelle bénédiction que pour les aliments qui ne nécessitent pas de Berachah [après les avoir mangés] à leur place (là où ils ont été mangés, par exemple le pain) ;*
        - *Aucune nouvelle bénédiction n'est requise pour les aliments qui nécessitent une Berachah à leur place.*
          - *Quelle en est la raison ?*
            - *Comme il doit retourner [à l'endroit où il a mangé], cela est considéré comme une continuation de son repas (même s'il mange une partie ailleurs).*
    - *Rav Sheshet : Une nouvelle bénédiction est requise dans les deux cas.*
  - *On objecte contre Rav Chisda - Beraïta : Si des amis se sont attablés pour boire et ont "extirpé leurs pieds" pour saluer un marié ou une mariée, ils n'ont pas besoin de faire la bénédiction avant de partir ou à leur retour ;*
    - *Ce n'est que dans le cas où avaient laissé une personne âgée ou malade (qui garantit qu'ils revendront) - sinon, ils ont besoin d'une Berachah Acharonah sur ce qu'ils ont mangé, et d'une nouvelle Berachah Rishonah à leur retour.*
      - *Le terme "extirpés leurs pieds" signifie que [normalement, ils ne partiraient pas soudainement sans bénédiction, c'est-à-dire] qu'ils mangeaient des aliments qui nécessitent une Berachah à leur place - néanmoins, ils doivent bénir avant de partir et à leur retour, à moins que l'un d'entre eux ne soit resté !*

Proposition de plan, d'ossature du daf.

Sources :

Guemara, Metivta, Artsroll, R. Steinsaltz (ed. Koren, ed. Ramsay/Biblioupe/Bibliophane/FSJU)

Ressources du site [www.dafhayomi.fr](http://www.dafhayomi.fr) (R. D. Maman, R. E. Abib, daf, résumé),

[www.dafyomi.co.il](http://www.dafyomi.co.il), notamment « Point by point »

[www.torah-box.fr](http://www.torah-box.fr) cours de R. S. Bloch, R. N. Gardner, R. M. Fenech, R. E. Mimran, R. I. Assayag... [www.ahavatorah.fr](http://www.ahavatorah.fr) (R.

Rozenberg), Rav. Szmerla,

Me'hila par avance pour les erreurs éventuelles que j'ai pu commettre. Vous pouvez me les signaler à [jerome.touboul@gmail.com](mailto:jerome.touboul@gmail.com)